

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT, DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Blue

Code du produit : D500-E0GX-Y00A-G

Type du produit UFI : KF3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation conseillée :

Produit Biocide, Bactéricide, Fongicide, Virucide, Nettoyant, Détergent et Désinfectant pour les surfaces et les mains.

Usage TP1, TP2, TP4,

TP1 : Hygiène humaine : désinfectant pour les mains

TP2 : Désinfectant de surface

TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Utilisation déconseillée :

Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles préconisées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : WECLEEN SAS

Adresse : Pépinière Cleantech, Avenue Louis Philibert 13100 Aix en Provence

Téléphone : +33 (0) 6 67 49 73 62

Site web : www.blue.how

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]

Pas de classification

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun

Pictogrammes : Aucun

Mentions de danger : Aucun

Aucun pictogramme de danger ni élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P103 : Lire l'étiquette avant l'utilisation

Phrases EUH : Aucun

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

2.3. Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

00 - chlore actif généré par électrolyse de chlorure de sodium / Concentration $x < 0,1\%$

1310-73-2 -Hydroxide de sodium / Concentration $x < 0,1\%$

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Veiller à un apport d'air.

En cas de contact avec la peau :

En cas d'irritation, rincer la peau avec de l'eau. En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander un conseil médical.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau en guise de précaution.

En cas d'irritation oculaire persistante, consulter un ophtalmologue.

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser :

- Eau pulvérisée,
- Poudre sèche,
- Mousse,
- Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés :

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : le produit n'est pas inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes :

Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante.

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

Pour les secouristes :

Aucune information disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Vous pouvez vérifier si la solution est encore active à l'aide du flacon test. Si elle ne l'est plus, vous pouvez rincer et jeter.

Si elle l'est encore, il faut contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets et empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Rincer à l'eau la surface souillée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Évacuation : Voir rubrique 13

Protection individuelle : Voir rubrique 8

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulations à prendre pour une utilisation sans danger

Recommandation :

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale :

Aucune information disponible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit sec, fermé et non exposé à la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Non requises dans les conditions normales d'utilisation. Éviter le contact avec les yeux.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : Liquide

Aspect : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Faible et caractéristique

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	6,5-7
Point de fusion	Non déterminé
Point de congélation	0°C
Point d'ébullition	100°C
Inflammabilité	Non inflammable
Densité	1
Solubilité (Eau)	Soluble
Température d'auto-inflammabilité	Non concerné
Température de décomposition	Non déterminé

9.2. Autres informations

Non déterminé.

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable jusqu'à 21 jours si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si le produit est utilisé et stocké correctement.

Ne pas mélanger avec de l'acide (risque de production de di-chlore).

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

- 10.4. Conditions à éviter
Aucune information disponible.
- 10.5. Matières incompatibles
Tenir à l'écart d'acides forts et oxydants.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Aucune donnée n'est disponible.

Le mélange qui n'est pas classé dangereux compte tenu des faibles concentrations des différents composants n'a pas fait l'objet d'une étude toxicologique.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1. Toxicité
Aucun test n'a été réalisé sur le mélange, qui n'est pas classé dangereux pour l'environnement selon le principe de classement du règlement CLP pour les mélanges (paragraphe 4.1.3 et suivants du règlement CLP).

La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

- 12.2. Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

Aucune information disponible.

- 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

- 12.4. Mobilité dans le sol

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :

Air : le produit est non volatil.

Sol : le produit étant soluble dans l'eau

Eau : le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets :

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales

Évacuation des eaux :

S'il a été désactivé (à vérifier avec le testeur), le produit peut être jeté.

Sinon, éviter de déverser le produit.

Précautions particulières à prendre :

Aucune information disponible

Disposition Communautaire, Nationale ou Régionale :

Aucune information disponible

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Candidates : Aucun

Substances Annex XIV : Aucun

Substances Annex XVII : Aucun

Teneur en COV : Aucune donnée disponible

Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales :

- Règlementation Biocides et ses adaptations N° CE 528/2012
- **Produit biocide TP1 :** Hygiène Humaine
- **Produit biocide TP2 :** Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
- **Produit biocide TP4 :** Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
- Contient du chlore actif généré par électrolyse de chlorure de sodium
- **N° CAS :** 00-00 Quantité : 250 ppm

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Site web :

www.blue.how

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Version de la FDS :

Version	Date d'émission
Version 1	07.01.2021
Version 2	06.05.2021

Indications de stage professionnel : Utilisation par les consommateurs

Produit désinfectant, biocide, virucide, bactéricide, fongicide, nettoyant et détergent Blue

Non classé.

Sources de données : Fournisseur <http://cha.europa.eu/>

Conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 453/2010)

Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.